

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 499-2016, 15 juin 2016

CONCERNANT la nomination de monsieur Sylvain Boucher comme sous-ministre du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Sylvain Boucher, sous-ministre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, administrateur d'État I, soit nommé sous-ministre du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs aux mêmes classement et traitement annuel, à compter du 20 juin 2016;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007, continuent de s'appliquer à monsieur Sylvain Boucher comme sous-ministre du niveau 3.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

65082

Gouvernement du Québec

Décret 500-2016, 15 juin 2016

CONCERNANT la nomination de monsieur Marc Croteau comme sous-ministre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Marc Croteau, sous-ministre du ministère du Tourisme, administrateur d'État I, soit nommé, à compter du 20 juin 2016, sous-ministre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire aux mêmes classement et traitement annuel, duquel est déduit l'équivalent de la moitié de la rente de retraite du secteur public à laquelle il a droit;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à monsieur Marc Croteau comme sous-ministre du niveau 3.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

65083

Gouvernement du Québec

Décret 501-2016, 15 juin 2016

CONCERNANT la nomination de monsieur Simon Bergeron comme sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Simon Bergeron, sous-ministre adjoint à la politique budgétaire au ministère des Finances, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, aux mêmes classement et traitement annuel, à compter du 4 juillet 2016;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à monsieur Simon Bergeron comme sous-ministre adjoint du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

65084